

**Définitions des différents « types » de lits :**

**Lit installé :** Le nombre de lits installés (berceaux, couveuses) au 31 décembre de l'année est égal, dans un grand groupe de disciplines, à la somme du nombre de lits (berceaux, couveuses agréées) en état d'accueillir des malades et du nombre de lits fermés temporairement pour cause de travaux, désinfection. Il ne comprend pas les brancards ni les lits supplémentaires montés en cas d'urgence.

**Lit autorisé :** Lit pour lequel une autorisation a été délivrée par l'ARH dans le cadre de la carte sanitaire. Un lit autorisé n'est pas forcément installé. Cette notion va disparaître le 05/09/2005 (ordonnance du 04/09/2003).

**Lit fermé :** Lit fermé quelle qu'en soit la cause : pour travaux, par manque de personnel, pour désinfection...

**Lit ouvert :** Lit pouvant accueillir un patient. Le nombre de lits ouverts est égal au nombre de lits installés moins les lits fermés.

**Lit disponible :** Lit ouvert non occupé à l'instant T, utilisable immédiatement. Un lit disponible peut être également réservé.